



Demande de paiement d'une commande non livrée

Par **LENOIR Jean Marie**, le **06/01/2017 à 13:49**

J'ai transmis une lettre recommandée avec AR à La Redoute pour signaler une erreur de facturation d'une commande non livrée.

J'ai passé une commande début Août 2016, celle-ci n'a jamais été livrée suite à un bug informatique. La conseillère de La Redoute m'a dit qu'elle annulait cette commande et que celle-ci passerait en colis perdu.

La conseillère à renouvelé la commande que j'ai bien réceptionnée, d'un montant de 360.80€ payable en 10 fois sans frais.

Aujourd'hui Sofinco me réclame toujours les 2 commandes malgré plusieurs réclamations aussi bien à La Redoute qu'à Sofinco pour régulariser la situation. Personne n'intervient d'un côté comme de l'autre.

Comment faire pour que la Redoute régularise la situation ?